

# La baie de Saint Briec

du samedi 1 octobre 2022 au dimanche 2 octobre 2022

Organisateurs : <a href="#">Hélène Battut</a> , <a href="#">Claire Bourdoulous</a>	Niveau : <b>Moyen+</b> ▲
Avec accord : <b>Oui</b>	En étoile
Effectif maximum : <b>12</b>	Auberge de jeunesse

2 jours pour découvrir la Baie de SAINT-BRIEUC.

La Baie de Saint-Brieuc est la plus importante zone de pêche de la [coquille Saint-Jacques](#) en France. Elle possède aussi une Réserve Naturelle Nationale, la plus grande de Bretagne classée depuis 1998. De belles plages, un littoral escarpé, et des falaises vertigineuses nous attendent. Venez les découvrir avec nous !

## 1 Participation aux frais

**120 €**

**Incluant** : Les transports locaux (bus, taxi), les 2 nuitées de vendredi et samedi avec les petits-déjeuners, et le dîner de samedi soir à l'auberge, les frais de transport des organisatrices.

**N'incluant pas** : le transport aller-retour depuis Paris, les repas de midi pris en pique-nique, les en-cas et boissons.

## 2 Transport

**Aller** : Départ vendredi 30 septembre à 17h48 de Paris Montparnasse. Arrivée à 20h00 à Saint-Brieuc.

**Rendez-vous à l'arrivée en gare de Saint-Brieuc pour aller à l'Auberge située à 3km.**

**Retour** : Départ dimanche 2 Octobre à 18h33 de Saint-Brieuc. Arrivée à 21h16 à Paris Montparnasse.

## 3 Hébergement et repas

Nous logerons pour 2 nuits, vendredi soir et samedi soir, en auberge collective à 3 km de la gare.

Draps et petit-déjeuners inclus, ainsi que le dîner de samedi soir.

Il sera possible de se ravitailler samedi soir au retour de la randonnée (tous commerces à Saint-Brieuc).

## 4 Programme

Installation à l'auberge, située à 3 km de la gare. Dîner libre.

Si vous souhaitez arriver plus tôt, nous prévenir.

**J1 : De l'auberge à Binic. 23 km +492m -585m (+3km visite de la ville)**

De l'auberge, nous longerons le goulet jusqu'à la capitainerie puis nous emprunterons le sentier côtier GR34 en falaise jusqu'à Binic.

Le parcours nous emmènera de pointe en pointe et de plage en plage pour contempler la Baie de Saint-Brieuc au gré de la marée. Le bus local nous ramènera au centre de Saint-Brieuc afin de visiter le quartier historique de la ville (maisons à colombages, cathédrale...).

## J2 : De l'ancien viaduc de Visdeloup à l'auberge. 27 km +312m -415m

Le taxi nous déposera à l'ancien viaduc de Visdeloup, départ de notre randonnée.

Nous longerons le Gouessant pour récupérer le GR34 dans la Baie de Morieux pour aller à Yffiniac (commune de Bernard Hinault, ancien coureur cycliste).

Le parcours contourne l'Anse de Morieux puis celle d'Yffiniac où se situe la réserve naturelle de la baie.

Après cette randonnée nous récupérerons nos sacs à l'auberge pour aller à la gare à pied.

*Ce programme indicatif n'est pas contractuel. Les organisatrices se réservent le droit de le modifier à tout moment, notamment en fonction des conditions du terrain, d'obstacles imprévus, des transports, du groupe, de la météo et pour toute raison de sécurité. Les participants doivent avoir le niveau physique et technique demandé ainsi que l'entraînement correspondant*

## 5 Équipement

Équipement habituel du randonneur (liste sur demande) : protections efficaces contre la pluie et le froid, chaussures de randonnée imperméables avec une bonne accroche, affaires de toilette et petite serviette, pharmacie personnelle, chaussures légères et change pour le soir, bouchons d'oreille, deux pique-niques.

Nous ne porterons que les affaires de la journée.

## 6 Modalités sanitaires

Chacun devra être en mesure de respecter les règles en vigueur au moment de la randonnée.

## 7 Inscription

Il faudra être à jour de son adhésion 2022/2023 lors de la randonnée car l'adhésion 2021-2022 se termine le 30 /09 /2022 .

Sauf mention contraire sur la page de la sortie, la demande d'inscription est possible dès maintenant en ligne ou auprès du secrétariat. Elle ne sera effective qu'après réception de vos règlements ou paiements en ligne. Vous devez impérativement effectuer tous les paiements demandés à l'inscription y compris les paiements différés.

Les places seront attribuées à partir du **mercredi 1 juin 2022** selon les [règles de priorité](#) du club.

Vous pouvez vous faire remplacer ou annuler votre inscription à tout moment avant le début de la sortie, moyennant les frais spécifiés dans les [conditions d'annulation et de remboursement](#). À plus de 30 jours du départ, vous pouvez en outre souscrire une assurance annulation pour couvrir ces frais, à l'exclusion d'une franchise et du montant de cette assurance.